

GUIDE D'ACCUEIL ACAM

Vous souhaitez ou avez souhaité adhérer à l'ACAM pour partager notre *passion*.

Bienvenue dans notre Aéroclub.

Ce guide est destiné à faciliter l'intégration des nouveaux membres dans notre Club.

1 PRESENTATION DE L'ACAM

1.1 Notre aéroclub

L'ACAM est une ASSOCIATION loi 1901 sans but lucratif.

Son but est de permettre aux adhérents de partager la passion de l'aviation vol moteur et de gérer une flotte d'avions de tourisme et d'assurer la formation de ses membres pour garantir leur sécurité. Mais L'ACAM est aussi un lieu de rencontre et de vie qui permet d'échanger entre pilotes, expériences et moments de convivialité.

Les règles de fonctionnement de l'ACAM sont décrites dans les deux documents de base disponibles dans toute association : LES STATUTS et LE REGLEMENT INTERIEUR. Tout membre de l'ACAM doit en prendre connaissance. Ils sont disponibles sur le site web de l'ACAM.

1.2 Contacter l'ACAM

Par courrier :	815, Chemin de la Badesse 13290 AIX-LES-MILLES France
Par téléphone :	+33 4 42 24 21 70
Site Web :	https://www.aeroclub-acam.org
Site d'information Sécurité :	https://www.aeroclub-acam.fr/aero-infos
Site de réservation et de gestion du club:	https://online.aerogest.fr/login
Courriels :	secretariat@aeroclub-acam.org (secrétaire) acam@aeroclub-acam.org (Informations)
Secrétariat :	Compte tenu de la situation sanitaire, les horaires d'ouverture sont affichés sur le site Web ou dans le Club.

Les membres sont automatiquement inscrits sur une liste de diffusion pour recevoir les informations périodiques par messagerie : **ACAM-infos**.

Un magazine trimestriel est également édité : « **CONTACT !** ».

Des messages sont régulièrement diffusés via le site Web et les applications **AEROGEST-ONLINE** et « **aero-infos** » accessibles depuis tout navigateur web.

1.3 Instances

Comme pour toute association, l'Assemblée Générale des Membres élit chaque année un Conseil d'Administration qui nomme en son sein un Président, un Trésorier, un Secrétaire général et un BUREAU. Il désigne également différentes commissions, dont une COMMISSION de DISCIPLINE et une COMMISSION DE SECURITE.

Les Membres du CONSEIL d'ADMINISTRATION sont actuellement (année 2021) :

Président	Alain SEGUIN
Vice-Président	Daniel DE TAUZIA
Secrétaire Général	Robert FARGIER
Trésorier	Bernard LEVASSEUR
Administrateurs	Françoise BERTRAND Stéphane BICHOUX (ANEG) Patrick BOUCHERON Sylvie DROUOT Alain FAURE Bastien LATGE Jérôme LOUBERE Stéphanie NAUDAN Rémi PONCINO Serge ROBERT Didier SACCAGI Fred SARKISSIAN Gérard VINCENT

Le BUREAU est composé de :

Bureau exécutif	Alain SEGUIN - Président
	Daniel de TAUZIA - Vice-Président
	Robert FARGIER - Secrétaire général et numérique
	Bernard LEVASSEUR - Trésorier
	Gérard VINCENT - Flotte et maintenance
	Stéphanie NAUDAN - Animation et communication

L'ACAM a passé une convention avec l'ANEG (Association Nationale des Electriciens et Gaziers). Ainsi, L'ANEG et l'ACAM mettent en commun leur flotte d'avions. L'ANEG est membre du conseil d'administration de l'ACAM.



1.4 Formation et Instructeurs agréés

Le Club inclut dans sa structure, un organisme déclaré de formation aéronautique, appelé DTO (Declared Training Organisation) agréé par la DGAC et la FFA. Le responsable légal est le Président et le Responsable Pédagogique (RPO) est Patrick BOURCHET.

Il dispense plusieurs types de formations avion (dont celles permettant la délivrance de licences LAPL/A et de PPL/A). Il compte 20 instructeurs bénévoles dont un chef pilote.

Le Chef Pilote, sous l'autorité du Président, possède tout pouvoir sur les activités des membres au sein du club, notamment pour assurer la sécurité des vols. Il est généralement assisté par un adjoint.

Le Conseiller Sécurité, sous l'égide du Président, l'épaule et recueille et traite anonymement les retours d'expérience (REX) des pilotes.

Code	Nom	Prénom	Courriel	Commentaires
BNJ	BENARD	Jean	jean.benard@aeroclub-acam.org	Vol de Nuit
DBR	BERNARD	David Jack	david-jack.bernard@aeroclub-acam.org	
BCT	BOURCHET	Patrick	patrick.bourchet@aeroclub-acam.org	Vol de nuit Montagne - FE
BCN	BOUCHERON	Patrick	patrick.boucheron@aeroclub-acam.org	
GCA	CASSAN	Gérard	gerard.cassan@aeroclub-acam.org	
ALD	DELANNOY	Alain	alain.delannoy@aeroclub-acam.org	
ELK	ELKAN	Patrick	patrick.elkan@aeroclub-acam.org	Conseiller Sécurité
FSA	FOUSSARD	Benoît	benoit.foussard@aeroclub-acam.org	Chef Pilote
LTS	LETEISSIER	Jean-Baptiste	jean-baptiste.leteissier@aeroclub-acam.org	
LSE	LESAGE	Eric	eric.lesage@aeroclub-acam.org	
LVS	LEVASSEUR	Bernard	Bernard.levasseur@aeroclub-acam.org	
LTD	LUTAUD	Jean-Pierre	jean-pierre.lutaud@aeroclub-acam.org	
JGM	MOIGNARD	Jean-Gilbert	jean-gilbert.moignard@aeroclub-acam.org	
NTT	NOTTET	Edouard	edouard.nottet@aeroclub-acam.org	
PAT	PATRON	Rémi	remi.patron@aeroclub-acam.org	
PTN	PETRON	Pierre	pierre.petron@aeroclub-acam.org	Montagne
PON	PONCINO	Rémi	remi.poncino@aeroclub-acam.org	C.R.I.
IAN	SARKISSIAN	Frédéric	frederic.sarkissian@aeroclub-acam.org	
JLR	RABILLOUD	Jean-Louis	Jean-louis.rabilloud@aeroclub-acam.org	
VNO	VAUNOIS	Nicolas	nicolas.vaunois@aeroclub-acam.org	Adjoint chef pilote

Par ailleurs, il existe des courriels de fonctions :

CPS	Conseiller Prévention Sécurité	cps@aeroclub-acam.org
RPO	Responsable Pédagogique	rpo@aeroclub-acam.org
CP	Chef Pilote	chef-pilote@aeroclub-acam.org

1.5 FLOTTE D'AVIONS

La flotte de l'ACAM se compose actuellement de 9 avions et un simulateur.

▪ Quatre avions d'école :

1 PS 28 (F-HXAM)



1 CESSNA C150 (F-BXNN)



2 ROBIN DR400-120 DAUPHIN 2+2 (F-GSRU et F-GJZG)



▪ Cinq avions de voyage

2 ROBIN DR400-180 (F-GULL – F-GLVA)



**1 PIPER PA28-135 (F-GIEH)
moteur Thielert**



1 ROBIN R1180T-180 Aiglon (F-GCAR)



1 CESSNA C172 (F-HCAS)



La description des avions est disponible sur le site Web. Les Consignes d'Exploitation sont également en téléchargement pour les membres du Club.

Les tarifs appliqués par le Club sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat.

2 S'INTEGRER A L'ACAM

ATTENTION !

En 2021, les règles sanitaires générales et celles propres au Club s'appliquent impérativement à tous les membres.

L'aéroclub est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés, sauf le 1^{er} janvier et le 25 décembre. Les heures de présence du secrétariat sont indiquées sur le site Web.

En dehors de ces heures, les membres de l'ACAM assurent une permanence à tour de rôle, dans les locaux, pour renseigner les visiteurs, ouvrir et fermer le Club House et le hangar, veiller au bon fonctionnement des vols et répondre au téléphone.

Voici les principales procédures en vigueur dans l'ACAM, en complément des statuts et du règlement intérieur.

2.1 Devenir membre du club

♦ Faire acte de candidature pour devenir membre de l'ACAM

Le secrétariat enregistre votre demande. Vous avez un entretien avec un membre du Conseil d'Administration qui répond à vos questions et vous explique l'esprit de l'association.

Votre dossier doit être agréé par les membres de l'Association représentés par leur Président et le Conseil d'Administration de l'ACAM. Vous devenez donc membre POSTULANT pour un an. A cette échéance, vous serez confirmé comme membre ACTIF après validation du Conseil d'Administration.

♦ Être un membre postulant ou actif

Si vous êtes élève-stagiaire, le responsable pédagogique vous affecte un instructeur et vous commencez votre formation.

Si vous êtes pilote, vous désignez ou le chef-pilote affecte un instructeur référent avec lequel vous entretiendrez une relation privilégiée pour gérer vos vols et vos qualifications.

Dans tous les cas, vous devez prendre connaissance du REGLEMENT INTERIEUR et à ses annexes que sont la politique de sécurité et les consignes d'exploitation, pour les mettre en pratique.

2.2 Gérer ses vols

♦ Utiliser les AVIONS, les Locaux, le Matériel

C'est partager avec tous les membres de l'ACAM un BIEN COMMUN et EN PRENDRE SOIN.

Ne pas oublier de signaler tout dysfonctionnement et de bien nettoyer le matériel notamment les avions. *Le respect des règles sanitaires est une nécessité.*

♦ Réserver un Avion ou solliciter la présence de votre INSTRUCTEUR

Le Logiciel de Réservation « AEROGEST-RESA » vous sera accessible après votre inscription au Club. Il est disponible depuis tout appareil fixe ou mobile connecté à Internet en tous lieux.

♦ Tenir à jour vos informations de PILOTE

C'est permettre à votre instructeur référent de mieux vous suivre et de vous conseiller. Cette procédure s'effectue sur « AEROGEST-CLUB »

L'instructeur valide les licences et qualifications renseignés par le membre via le Secrétariat. Se référer aux guides internes AEROGEST, disponibles sur l'espace membre du site Web.

Tout pilote est responsable de la validité des ses documents (licences, qualification, visite médicale, etc.)

Le club doit garder une copie des documents principaux que sont les licences officielles, les visites médicales ou tout document nécessaire aux vols. Vous les transmettez de manière électronique au secrétariat.

♦ **Avant de partir en vol :**

- Entrer dans le Club House : en connaître le mode d'ouverture (digicode et alarme).
 - Les codes sont fournis par les administrateurs ou le secrétariat. L'alarme doit être désactivée le matin en arrivant et réactivée par le dernier partant le soir.
- Vérifier sur AEROGEST- CLUB que l'avion est disponible et en état de vol, prendre la sacoche et les clés qui y sont accrochées dans la salle des saches, contrôler son contenu.
- Demander votre autorisation de départ en vol sur AEROGEST- CLUB (Menu PILOTE). Noter votre départ directement dans l'outil informatique : date, pilotes, destination, heure de retour.
 - L'autorisation est toujours nécessaire. En cas de non-autorisation, le pilote doit renseigner, au retour, dans la zone observation du vol, le motif pour lequel il est passé outre l'interdiction de vol (informations non à jour, virement récent sur le compte, etc.). Seuls les pilotes à jour de cotisation avec un solde de compte positif et des licences à jour peuvent voler (important pour les assurances).
- Aller au Hangar, (code pour les portillons), ouvrir les portes s'il y a lieu et en vous conformant aux indications qui vous auront été données.
 - **ATTENTION : le port du gilet réfléchissant st obligatoire sur l'aire de manœuvre.**
- Si ouverture du hangar : Mettre les cales pour bloquer les petites portes. Refermer le verrou de la porte de derrière, ramener la clé à son emplacement
- Purger les avions avant de les déplacer.

[Ne déplacez pas seul les avions dans le hangar pour éviter les heurts et la casse.](#)
- Sortez votre avion, positionnez-le face au vent sur un emplacement du parking. Respecter les emplacements suggérés.
- Enlever les housses de protection des ailes pour les avions qui en ont.

♦ **Au retour de vol**

- Remettre de l'essence dans les réservoirs (pleins complets ou partiels selon les cas, en fonction des consignes d'exploitation), relever l'horamètre, remettre les protections d'ailes, celles du Pitot et de prises statiques. Ranger l'avion dans le hangar, à sa place (se conformer au plan de rangement des avions, se faire aider si nécessaire), contrôler que la batterie est coupée.
- Nettoyer le cockpit (règles sanitaires), remettre de l'ordre dans l'avion : sièges, ceintures.
- Nettoyer la verrière, le capot, les bords d'attaque (matériel au fond du hangar à côté du robinet).
- Fermer les portes du hangar s'il y a lieu (faites-vous aider, attention à gérer les ailes hautes des CESSNA, car elles ne sont pas visibles pour celui qui pousse les portes).

Le matériel mis à votre disposition sur les tables doit être remis en place après usage : huile et entonnoir, purge, brosses et chiffons.

♦ **De retour au Club House**

- Saisir votre vol dans le système informatique AEROGEST-CLUB : Indiquer la quantité d'essence et d'huile, le compteur horamètre, saisir les données du vol dans AEROGEST-CLUB.
- Remplir ensuite correctement et lisiblement le Carnet de Route.

Vous pouvez payer par virement ou par carte directement sur le site de réservation AEROGEST-RESA. Si besoin, mettre dans la boîte le ticket d'essence et si nécessaire votre chèque (inscrire au dos votre n° d'adhérent). Le chèque n'est pas recommandé préférer les moyens de paiements électroniques (virement, carte).

ET ENSUITE VOUS AUREZ BIEN MERITE DE PRENDRE UNE CONSOMMATION AU BAR (pour 1€) !

♦ **Fermeture du hangar**

- ♦ Le Pilote qui revient de vol en dernier en fin de journée est responsable de la fermeture du hangar.
- ♦ Vérifiez bien que vous êtes le dernier en consultant la planification des vols tenue à jour en temps réel sur Internet. Comptez les avions dans le hangar.
- ♦ Faites-vous aider chaque fois que possible pour fermer les portes assez difficiles à manipuler.

♦ **Fermeture du Club House**

- ♦ La porte du Club House doit être verrouillée systématiquement à toute heure du jour si le secrétariat est fermé et qu'aucun pilote ne se trouve dans les locaux.
- ♦ La dernière personne qui part du Club House ferme les fenêtres, les portes intérieures et la porte d'entrée. Il est nécessaire d'enclencher l'alarme avant de partir.

3 LA SECURITE – LA DISCIPLINE

« UN BON PILOTE DANS UN AVION SÛR »

Un avion sûr, c'est un ENTRETIEN et une UTILISATION CORRECTE.

Un bon pilote, c'est chacun d'entre nous quand :

- Il connaît ses limites, il est capable d'accepter, de comprendre et d'assimiler les remarques ou les conseils des Instructeurs.
- Il accepte d'apprendre toujours des autres et de lui-même.
- Il respecte les règles aéronautiques et celles du Club.

Tout pilote indiscipliné, quel que soit son niveau technique ou ses autres qualités personnelles, devient une personne indésirable au sein d'une communauté aéronautique.

Tous les instructeurs et à défaut, tous les administrateurs de l'ACAM, sont autorisés à intervenir dès qu'il apparait que la sécurité des biens ou des personnes a été ou sera mise en cause.

Dans le cas d'observation de manquement grave à la sécurité, d'infraction aux règles de l'air, de non-respect des règles en vigueur à l'ACAM (Statuts et Règlement Intérieur), la « COMMISSION DE DISCIPLINE » est saisie.

4 LE BENEVOLAT

Rappelons que l'aéroclub est une association et non une société de travail ou de transport aérien.

Vous devez être prêt à donner un peu de votre temps et à partager avec les autres membres du CLUB, les tâches que nécessitent :

- Le bon fonctionnement du groupe (administration/gestion/animation/sécurité)
- L'entretien des avions et des locaux
- Les permanences en dehors des heures d'ouverture du secrétariat (soit au minimum une demi-journée par AN et par PILOTE).

Ces activités bénévoles sont indispensables au fonctionnement du club et enrichissent votre connaissance des avions et du monde aéronautique.

***Bonne arrivée et
Bons Vols à l'ACAM !***

VOS NOTES

Principaux codes

Code de la porte d'entrée ACAM	
Code de l'alarme ACAM	
Code de l'accès au terrain LFMA <ul style="list-style-type: none"> • Porte principale • Portail interne 	EDEIS _____ _____
Code du Portail	

UTILISATION DE L'ALARME DANS LES LOCAUX

- En arrivant le premier dans le club
 - Ouvrir la porte d'entrée
 - Un message retentit pour annoncer une intrusion
 - Aller sur le clavier à droite en rentrant
 - Entrer le code de l'alarme et appuyer sur OFF
- En partant le dernier en fin de journée
 - Eteindre les ordinateurs et les lumières
 - Aller sur le clavier à gauche en sortant
 - Entrer le code de l'alarme et appuyer sur ON
 - Un message indique la mise en marche